

N° DEL/2023-051

Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

**Séance du 3 avril 2023****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-trois, le 3 avril, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 27 mars 2023

PRESENTS (28)

Délégués titulaires (27) : M. FERRÉ Charles, Mme AUDEGUIL Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. BESSEAU Jean-Claude, M. BOINET Jean, Mme BOURRIER Annette, M. CARTIER Philippe, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, M. DUBOIS Francis, Mme DUBOUCHAUD Patricia, M. GONCALVES Jean-François, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. MENUET Jean-François, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, Mme RIVET Murielle, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, M. VERBRUGGE Dominique, Mme VIDAL Dany, M. VILLA Olivier.

Délégués suppléants (1) : M. LOUCHART Arnaud.

ABSENTS EXCUSES

Mme AUDUREAU Agnès, Mme BOUILLON Ludivine, M. BRETTE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CASSEZ Didier, M. COQUILLAUD Nicolas, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, Mme GUICHON Marion, Mme PAREL Audrey, M. POP Ion Octavian.

ABSENTS

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, M. LACROIX Laurent.

Pouvoirs (9) :

Mme BOUILLON Ludivine a donné procuration à M. CONTINSOUZA Nicolas,
M. BRETTE Gérard a donné procuration à M. ROSSIGNOL Philippe,
Mme CARRARA Annie a donné procuration à Mme PEYRAT Denise,
M. CASSEZ Didier a donné procuration à M. DATIN Yves,
M. COQUILLAUD Nicolas a donné procuration à M. BESSEAU Jean-Claude,
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
Mme FRAYSSE Marie a donné procuration à M. MENUET Jean-François,
Mme PAREL Audrey a donné procuration à M. VILLA Olivier,
M. POP Ion Octavian a donné procuration à Mme DUBOUCHAUD Patricia,

Secrétaire de séance : M. CONTINSOUZA Nicolas.

Objet : Budget Primitif – Budget Principal – Exercice budgétaire 2023

M. le Président présente en détail au Conseil le projet de budget primitif 2023 du Budget Principal, approuvé par la Commission des Finances le 23 mars 2023.

Le Budget Principal, pour l'exercice 2023, est équilibré en recettes et en dépenses aux montants de :

- Section de fonctionnement :

* Dépenses : 7 244 105,44 €

* Recettes : 7 244 105,44 €

- Section d'investissement :

* Dépenses : 5 936 772,24 €

* Recettes : 5 936 772,24 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **Approuve** le budget primitif 2023 du Budget Principal tel que présenté,

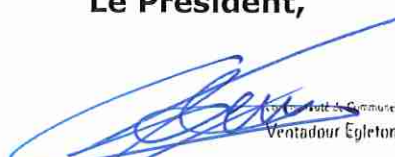
- **Autorise** M. le Président à signer tout document afférent à cet objet.

POUR : 34

CONTRE : 3

ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 11 avril 2023
Le Président,**


Charles FERRÉ



Carrefour de
l'Epinette
19550
Lapleau
05 55 27 09 26